

MENTION

ACTIVITÉS CULTURELLES ET ARTISTIQUES

SPÉCIALITÉ

GESTION ET DEVELOPPEMENT DES STRUCTURES MUSICALES

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1er décembre 2017,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 14



Situation professionnelle au 1er décembre 2018,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 15



Taux d'insertion
à 18 mois : 91%
à 30 mois : 86%

■ En emploi □ En recherche d'emploi ■ Autre (dont poursuite d'études et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

-Administrateur

-Assistante De Chargée De Production Et
D'Administration

-Chargé De Production

-Chargée De Communication

-Chargée De Production D'Artistes Et De Spectacles

-Conseiller Musical

-Coordinateur Fêtes Et Cérémonies

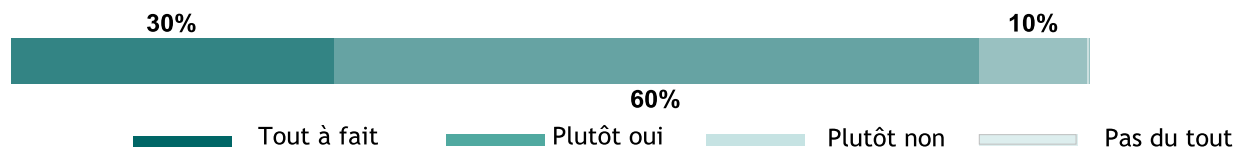
-Graphiste / Illustrateur

-Régisseur D'Accueil Et De Répétition /
Accompagnement

— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 10



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 10



— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 10

Sites Web dédiés à l'emploi 30 %

Suite à un stage 30 %

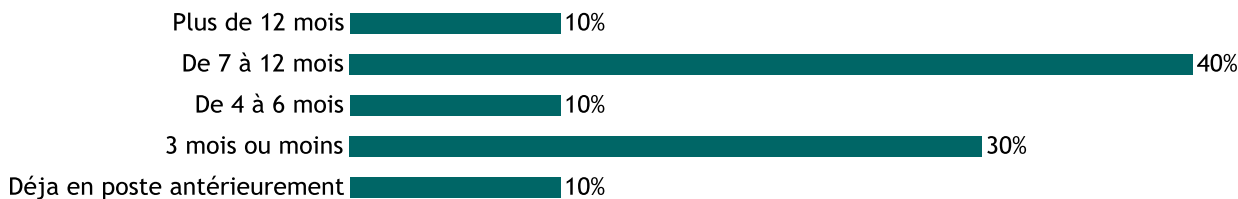
Relations (personnelles ou professionnelles) 20 %

Candidature spontanée 10 %

Concours de la fonction publique 10 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 10



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 11



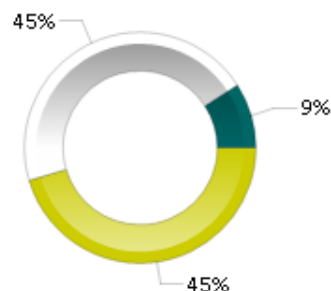
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

■ Emploi stable ■ Emploi non stable

Statut

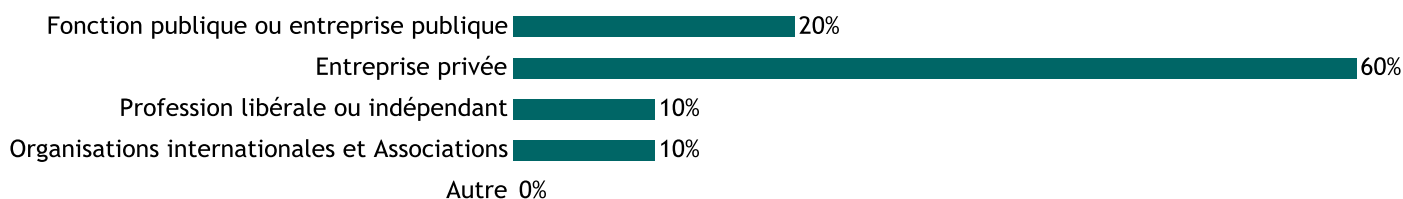
Nombre de réponse(s) : 11



■ Cadre ■ Technicien ■ Employé

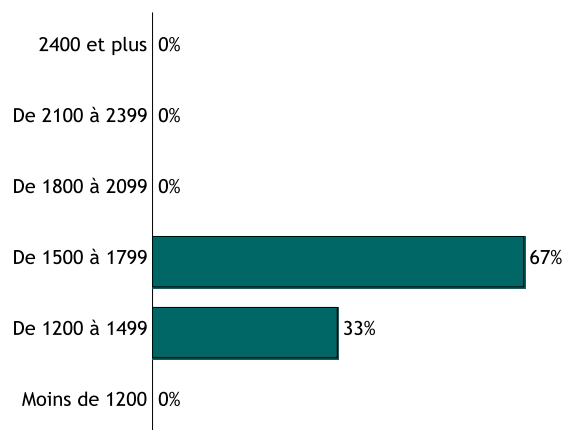
Employeur

Nombre de réponse(s) : 10



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 6



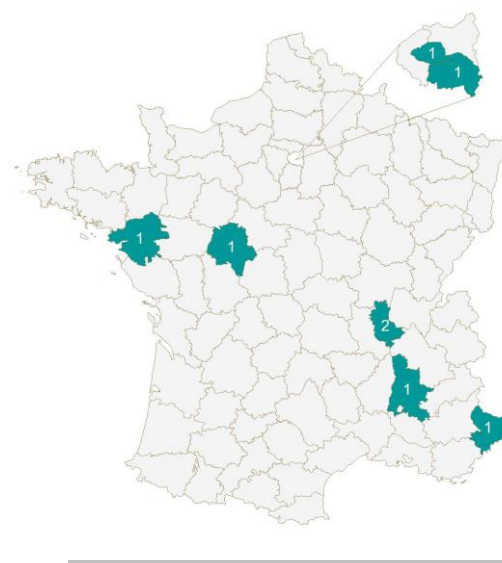
Salaire médian : 1503 euros

Salaire moyen : 1487 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 8



Emplois à l'étranger: 0